

Mémento de la réunion du Groupe Technique Décentralisation/déconcentration/aménagement du territoire

14 avril 2011 ; 16h30 - 18h45 ; Salle de réunion du MDGLAAT

0.a La réunion est présidée par Toussaint Gnonlonfoun (DGAE)

0.b Etaient présents :

MDGLAAT : Serge Tonoukouin (OGoLD), Victorin Azéhoun-Pazou (DGDGL), Victorin Djacoto (SP/CONAFIL), Sébastien Chabi (DCL), Pauline Adifon Assogba (DCDI), Moïse Ilaye, Roland Adjamaï, Olympio Sacramento (DPP), Zacharie Adam (DGAE), Nadège Odjo (DRFM), Christian Sossou, Ulrich Adounvo Dêhotin (DAT), .

Partenaires au Développement : Taoufik Lahlou El Outtassi (Ambassade de France), Kinha Hervé (Aide et Action Internationale), Ronald Redeker et Ivar Tripopolini (GIZ/PDDC), Pierre-Yves Renaud, Rémi Kossouho (PACTE/UE), Alain Decoux (Délégation de l'Union Européenne), Loussir Badolo (KfW), Cossoba Nanako (UNCDF/PNUD).

ANCB : Arnos Sossou (SAP)

0.c L'ordre du jour suivant est adopté :

1–Suiivi du dernier GT du 07 février 2011

2–FADeC 2011

3–Revue sectorielle 2011

4–Intercommunalité

5- CEFAL

6-TdR du groupe technique 2DAT

Divers

1. Suivi du dernier GT/2DAT du 07 février 2011

Statut du programme de micro projets dans les communes (cf. point 1)

Le MDGLAAT a reçu la lettre des PTF à laquelle une suite sera donnée incessamment. Le comité mis sur pied (MDGLAAT, MPDEPPCAG, MEF, ANCB) dans le cadre de la clarification de cette situation a noté que le programme tel que conçu n'a pas été suffisamment discuté entre les différentes parties concernées. C'est pourquoi, il envisage de proposer au gouvernement d'utiliser ses ressources pour compenser les 30% du FADeC 2010 qui n'ont pu être transférés aux communes.

Rapport des audits IGAA/IGF (cf. point 1.)

La totalité des rapports attendus est remise à la CONAFIL. Le SP/CONAFIL s'attèle à l'élaboration des synthèses qui seront transmises au gouvernement et partagées avec les PTF à l'occasion de la revue sectorielle. Au regard des délais observés, il a été demandé au SP/CONAFIL de tirer les enseignements afin que les dispositions correctives soient prises en ce qui concerne les prochaines missions d'audit.

Poursuite de la vulgarisation de la PONADEC (cf. point 2.)

Les TdR de l'activité sont finalisés. En raison des reports successifs de la tenue des élections législatives, l'activité a dû être différée.

Installation du Comité Interministériel et du Secrétariat Permanent de la PONADEC

Le comité est fonctionnel mais le décret relatif à sa création et à son fonctionnement n'est pas encore pris. Les TdR pour le recrutement du SP/PONADEC sont disponibles mais le lancement du processus de recrutement est subordonné à l'adoption du décret sus visé.

Adoption du cahier de charges de référence pour l'informatisation des communes

Le projet d'arrêté interministériel est disponible. Il a été suggéré qu'il y soit mentionné clairement que : (i) le cahier de charges est obligatoire, (ii) tout concepteur de logiciel de gestion budgétaire et comptable des communes (y compris ceux des logiciels actuellement en cours d'utilisation dans les communes) doit s'y conformer et (iii) le délai laissé aux communes et aux concepteurs pour mettre leur système en conformité avec le cahier des charges.

Point de la mise en œuvre des recommandations faites au SP/CONAFIL (cf. point 3 : i. élaboration et publication d'une note sur la mise en œuvre des critères de répartition du FADeC non affecté, ii. Réflexion sur les effets des dotations FADeC sur les efforts de mobilisation des ressources propres des communes)

La mise en œuvre desdites recommandations n'a pu encore démarrer, elles sont reconduites. Un point sera fait à la prochaine réunion du groupe technique. Le DGDGL insiste sur la nécessité de stimuler les communes ; la diffusion et l'exploitation des audits et critères FADeC peut en être un élément.

2. FADeC 2011

Le processus pour la mise en place de la totalité des dotations de fonctionnement et les 30% des dotations d'investissements est enclenché. Avec les délais observés pour la mise en place des fonds, il est demandé au SP/CONAFIL d'échanger avec les structures compétentes du ministère en charge des finances sur la possibilité d'un transfert unique de 100% en ce qui concerne les dotations d'investissement ; l'appel de fonds de la part des communes se fera au fur et à mesure de l'exécution des budgets.

En outre, en vue de clarifier la terminologie/les procédures et s'assurer du transfert effectif des ressources du FADeC affecté, il est envisagé la participation des ministères sectoriels à la prochaine session de la CONAFIL (mai 2011). En effet, comme en 2010, certains crédits figurant dans le budget sous l'appellation «FADeC» sont en réalité des crédits délégués aux services déconcentrés des ministères concernés.

Le SP/CONAFIL présentera à la prochaine réunion du GT le point des transferts prévus par les ministères sectoriels et les PTFs au titre de l'année 2011.

3. Revue sectorielle 2011

La date projetée du 05 mai 2011 et le lieu restent à confirmer/préciser par la DPP/MDGLAAT. Une réunion est prévue pour le 19.04 à partir de 09 heures sur l'ébauche de l'aide mémoire de la revue.

4. Intercommunalité

Plusieurs initiatives de regroupement des communes se sont développées depuis 2004 sur la base de la loi 1901. La loi 2009-17 sur l'intercommunalité n'a pas tenu compte de ces existants. Pour devenir de réelles intercommunalités au sens de cette loi, ces organisations doivent mener une transformation institutionnelle. Pour accompagner cette dynamique, la DCDI envisage mettre au point quelques projets de décrets d'application indispensables et des statuts types dans un délai de quatre (4) mois ; pour aller vite, elle sollicite l'appui des PTF notamment pour la mobilisation de l'expertise technique. Taoufik Lahlou (Ambassade de France) informe qu'il est disposé à mobiliser de l'assistance technique à travers la coopération décentralisée pour la création des intercommunalités.

5. CEFAL

Les textes initialement préparés ont été relus et seront transmis au cabinet du ministre pour suite à donner. La DGDGL considère ce dossier comme une priorité. Pour le démarrage, il est envisagé que le CEFAL démarre par des formations sur site en attendant qu'il dispose d'une implantation physique. Le PACTE soulève le problème du démarrage des activités sur site alors que le contenu et le cursus pédagogique du CEFAL ne sont pas encore définis (projet de TDR élaboré depuis octobre 2010). L'UE informe qu'elle prévoit un appui important au CEFAL sur son prochain projet et invite à l'élargissement de la réflexion sur le CEFAL à l'ensemble des parties prenantes. Le PDDC a informé qu'il poursuivra l'appui antérieurement apporté par la composante 3 du PACTE en phase de clôture.

6. TdR du groupe technique 2DAT

Certains participants n'ayant pas reçu le projet, il a été convenu de reporter ce point à une session extraordinaire du groupe technique qui sera convoquée en temps opportun. Les propositions d'amélioration seront envoyées au facilitateur.

Divers

- *Dernière réunion du COT*

Information des SDE sur les investissements communaux

Pour s'assurer du respect des politiques et normes techniques, il s'avère nécessaire d'instaurer un dialogue technique entre services communaux et services déconcentrés de l'état ; il est proposé qu'un décret d'application soit pris pour régler la situation. De façon globale, ce ou ces décrets préciseront les modalités des transferts de compétences (rôles, responsabilités et limites des acteurs dans la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi de l'exploitation/fonctionnement). L'absence de ces précisions pose déjà un certain nombre de problèmes sur le terrain.

- *Tenue de l'atelier de capitalisation du PACTE*

L'atelier organisé dans le cadre des activités de clôture a enregistré une forte présence des acteurs (maires, ministères de la décentralisation et des finances). L'UE prépare un nouveau programme de 45 millions d'euros (40 millions d'aide budgétaire) dont le démarrage est envisagé pour mi 2012.

Prochaine réunion du GT : jeudi 16 juin 2011 à partir de 16h à la salle de réunion du MDGLAAT